

1

Introduction

Les économies africaines et l'impératif de nouvelles alternatives pour le développement

**Jean-Christophe Bounbou Bazika &
Abdelali Bensaghir Naciri**

Depuis leur indépendance politique, les pays du continent africain sont en quête de modèles de développement de leurs sociétés. Ayant appliqué différentes stratégies allant de l'import-substitution jusqu'à l'ajustement structurel en passant par les industries industrialisantes, les pays africains n'ont pas réussi à assurer leur développement économique. Toutes les stratégies de développement adoptées n'ont fait que perpétuer les dysfonctionnements économiques, sociaux et institutionnels. Les taux d'épargne et d'investissement restent insuffisants pour assurer une croissance économique soutenue, le commerce extérieur est peu diversifié, quasiment dominé par l'exportation de produits de base dont les termes de change ne cessent de fluctuer, ce qui accentue l'exclusion de l'Afrique du commerce mondial. De 30 pour cent dans les années 60, sa participation au commerce mondial est passée à 2 pour cent aujourd'hui. Les problèmes sociaux continuent de secouer le continent avec le taux de pauvreté le plus élevé au monde (les 30 pays les plus pauvres de la planète sont localisés en Afrique) et de graves problèmes d'éducation et de santé (épidémie du Sida) qui entravent toute stratégie de développement des ressources humaines. Le cadre institutionnel dans la majorité des pays du continent est défaillant, l'absence de démocratie véritable et des droits de l'homme est à l'origine des problèmes de gouvernance, de corruption, d'instabilité et de la formation d'une économie de rente préférant le favoritisme à la compétition. Naturellement, il existe des contrastes entre les régions et les pays d'Afrique. Quelques pays tentent d'émerger du lot comme en Afrique du Nord, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, en Afrique australe le Botswana, Maurice. L'Afrique du Sud, longtemps considérée comme un cas à part, est le pays africain dont l'économie est la plus développée avec une production s'élevant au quart du PIB de l'Afrique.

Des initiatives furent entreprises dans les deux dernières décennies pour tenter d'assainir la situation. Dans les années quatre-vingts, les réformes économiques initiées par les institutions internationales dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, ont eu pour objectif principal l'amélioration du cadre macroéconomique en corrigeant les déséquilibres aux niveaux des finances publiques, de la balance des paiements et de l'inflation. Dans les années quatre-vingt-dix, les réformes institutionnelles et politiques intervenues suite à l'accroissement de la conditionnalité liée aux aides financières internationales, ont tenté d'améliorer le cadre institutionnel (constitutions, lois, élections...) dans la mesure où c'est de la qualité des institutions que dépend le niveau du développement économique. Toutefois, l'impact de ces réformes en termes d'amélioration des structures économiques et sociales a été très limité. L'objectif fut, pour plusieurs pays, de donner une certaine image à l'extérieur en termes de stabilité économique et politique plutôt que d'entreprendre de réels changements. Le déclenchement du développement économique et social en Afrique doit au contraire être un processus endogène car le développement ne peut venir que de l'intérieur.

La crise actuelle que traversent les économies africaines remet en question bien de modèles de croissance, de stratégies de développement présentés naguère comme des solutions au développement de ces économies. La pensée économique et politique est aujourd'hui confrontée à un grand dilemme : celui de proposer de véritables alternatives au continent africain, et ce dans un environnement économique mondial où l'appui des pays industrialisés aux pays en développement en termes d'aide publique au développement est en déclin, où le traitement préférentiel dont disposaient ces pays cède progressivement la place à un traitement réciproque et asymétrique dans le cadre des dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des Accords pour le Partenariat Économique (APE), et où la grande mobilité des capitaux et les délocalisations des processus productifs ont intensifié la concurrence internationale entre pays en termes d'attractivité des investissements étrangers.

Le processus de développement de l'Afrique pour avancer doit répondre à trois questions fondamentales : la première est celle relative à l'État. Quel rôle l'État doit-il jouer pour impulser le développement ? Les politiques imposées par les institutions financières internationales ont pendant longtemps créé un brouillard sur cette question clé. Ces politiques ont échoué faute entre autres d'une connaissance sérieuse de l'État en Afrique et de son rôle dans le développement. La deuxième question se rattache aux stratégies à mettre en place pour l'industrialisation. Là aussi, le problème de l'industrialisation et de l'exportation de biens manufacturés de l'Afrique a été rejeté aux calendes grecques au profit des politiques de substitution aux importations et de stabilisation à court terme. La troisième question concerne le financement du développement. La politique d'endettement massif auprès des bailleurs de fonds étrangers a été une des plus grandes catastrophes

économiques que l'Afrique n'ait jamais connue. Étranglés par une lourde dette extérieure, les États africains ont perdu toute indépendance dans la formulation des stratégies et politiques de développement.

Les contributions originales et d'une grande richesse conceptuelle, contenues dans cet ouvrage tentent d'apporter une réponse à ces trois questions fondamentales. La diversité des aspects et des cas traités par les auteurs apporte un important éclairage par des scientifiques qui vivent de l'intérieur les expériences des pays africains.

Le rôle de l'État dans le développement africain

Repenser les économies africaines signifie tout d'abord repenser le rôle que doit jouer l'État. Ce rôle est crucial et d'ailleurs dans l'histoire économique, il a toujours été crucial parce que l'État est la seule institution qui détient le pouvoir de réguler les activités économiques et sociales, d'impulser le développement agricole et industriel, de protéger les producteurs nationaux face à la concurrence inégale venue de l'extérieur, de créer les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des entreprises.

Il est intéressant de voir comment dans les autres régions du monde en développement, l'État a su impulser le développement. Jean-Christophe Boungou Bazika analyse cette question dans le chapitre 1, portant sur « Le rôle de l'État dans le développement économique : une comparaison Afrique-Asie-Amérique latine ». Il montre que la conception des stratégies de développement en Asie et en Amérique latine est le fait des intellectuels nationaux. Ceux-ci ont souvent émis des idées et échafaudé des programmes économiques que se sont appropriées les élites politiques en vue d'engager des réformes pour stimuler la croissance et le développement. Contrairement aux pays d'Afrique où ces stratégies ont été en général conçues par des experts étrangers qui ont tenté de formuler des projets et programmes inadaptés et ayant mené les économies africaines dans l'impasse, les pays d'Amérique latine et d'Asie se sont appuyés sur les penseurs nationaux. Il montre aussi comment les politiques publiques ont pesé négativement et engendré un coût élevé des facteurs à l'inverse de l'Asie où l'État a créé les conditions pour favoriser les investissements privés des capitalistes locaux. En Afrique, l'État a marginalisé son entrepreneuriat privé en favorisant le développement d'un secteur public déficitaire. Par ailleurs, le secteur privé en Afrique souffre de la politique restrictive des banques et de la faible qualification du capital humain. C'est ainsi qu'en Afrique, les dépenses publiques dans l'éducation ont un niveau plus faible comparativement aux pays d'Asie et d'Amérique latine. Il conclut sur l'importance pour les élites politiques africaines d'utiliser les compétences locales dans la conception des stratégies et politiques de développement.

Mais pour ce faire, il revient également aux intellectuels africains la tâche de mieux s'organiser et de produire des connaissances et des savoirs scientifiques en

mesure d'être appropriés par les élites politiques. Cette tâche nécessite de leur part la capacité de créer dans leurs pays respectifs de véritables institutions de recherche qui soient dynamiques, autonomes et crédibles. Ces institutions ne doivent pas s'enfermer dans le monde universitaire et penser que la publication de quelques revues scientifiques suffit pour influencer les politiques dans le secteur public et privé. Elles doivent savoir travailler en intelligence avec les administrations publiques, le secteur privé et la société civile parce que les connaissances scientifiques n'ont d'intérêt que si elles servent à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés ces différents secteurs d'activité.

Dans la même perspective du rôle de l'État dans le développement à travers la conception et l'exécution des politiques publiques et l'impact considérable (positif ou négatif) sur le bien-être de la population (Boungou Bazika et al 2006; Tade Akin Aina et al 2004), il est intéressant d'étudier l'apport de la réforme des pouvoirs politiques sur le développement socioéconomique en Afrique. Ainsi, les conditions d'une bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption doivent être créées afin d'améliorer l'efficacité de l'administration publique. Dans ce sens, Boutaleb Kouider s'arrête dans le chapitre 2 intitulé « Problématique du développement et réforme de l'État en Algérie », sur la situation économique et sociale dans ce pays de l'Afrique du nord et met en évidence les réformes institutionnelles entreprises et leur faillite. En dépit de l'exploitation d'importantes ressources pétrolières, les indicateurs en termes de développement humain, de productivité globale des facteurs, de taux de croissance, de taux d'emploi et de la qualité de la gouvernance restent faibles. L'auteur montre comment la forte centralisation du pouvoir politique a conduit à vider les institutions publiques de toute leur efficacité. Il traduit cette situation en recourant à la théorie du « trou noir », théorie relevant de l'astrophysique selon laquelle « la formation céleste semble avaler toutes les énergies se trouvant dans son environnement immédiat pour se concentrer en un point extrêmement petit, mais à la puissance énergétique considérable ». Il fait remarquer que ce phénomène néfaste de la concentration du pouvoir politique caractérise beaucoup de régimes africains et devient un obstacle à la construction de régimes démocratiques et au développement.

Sortir de l'impasse nécessite une authentique réforme de l'État. Il s'agit d'assurer la neutralité de l'administration et d'intégrer les partis dans le champ politique pour en faire de véritables intermédiaires entre le pouvoir et les citoyens dans le but de faciliter l'expression des aspirations populaires. Il faut en finir avec la nature socio-historique des élites africaines qui se sentent plus proches de l'État que de la société et qui sont à la recherche permanente de sinécures au gouvernement et de l'enrichissement personnel. Il faut que les partis politiques deviennent des contre-pouvoirs réels dans le processus de démocratisation.

Les modèles de réformes et les conditions de leur application n'ont pas fait, toutefois, l'objet d'études particulières de la part des institutions financières inter-

nationales. C'est ce qui explique en partie pourquoi ces programmes réformistes ont lamentablement échoué. Ils étaient perçus par leurs auteurs dans un esprit étroit et mécaniciste, sans grande connaissance du contexte d'accueil.

Brahim Elmorchid, dans le chapitre 3, « Ajustement des réformes en Afrique : la condition d'un développement réussi », analyse les réformes menées en Afrique en présentant le bilan et les conditions nécessaires à la réussite de toute réforme. Il examine une première génération de réformes économiques au début des années quatre-vingts. Ces réformes visaient le rétablissement des équilibres macro-économiques et par la suite la restructuration des structures productives à travers la privatisation du secteur public. Les quelques résultats positifs enregistrés au niveau du rétablissement progressif de l'équilibre budgétaire, de la réduction du déséquilibre extérieur et du contrôle de l'inflation, ont conduit à l'aggravation des déséquilibres sociaux, à la faible croissance et à la lenteur des réformes sectorielles.

Une seconde génération de réformes institutionnelles a été enclenchée dans la plupart des pays africains au début des années quatre-vingt-dix. L'objectif visé était la création de conditions favorables à l'émergence d'une économie de marché à travers l'amélioration du cadre institutionnel (constitution, lois, élections, gouvernance, droits de propriété) car, la défaillance des institutions et l'énorme déficit en démocratie dans la majorité de ces pays constituent un obstacle aux efforts de développement. Quelques rares cas comme ceux du Botswana et de Maurice font exception. Ces pays ont pu améliorer leurs performances économiques grâce à la qualité de leurs institutions.

L'auteur montre par la suite que la situation de blocage dans laquelle se sont trouvées ces réformes nécessite des ajustements à trois niveaux : technique, tactique et institutionnel. Il s'agit d'identifier les parties prenantes et les groupes d'intérêt concernés, de déterminer un calendrier d'exécution des réformes et de choisir entre une approche dictatoriale ou une approche participative. Il dresse une typologie des parties prenantes des réformes comprenant quatre groupes : le groupe des perdants constitué par les opposants redoutables et les opposants pacifiques, le groupe des gagnants constitué par les sympathisants dynamiques et les sympathisants passifs.

S'agissant de l'ordonnancement des réformes pour en garantir le succès, il faut commencer par réformer les institutions pour améliorer leur qualité avant d'engager toute réforme à caractère macro-économique et structurel. De même, la réforme du cadre macro-économique doit précéder les réformes sectorielles, car le succès de la seconde est conditionné par celui de la première.

Enfin, en Afrique, un certain gradualisme dans l'application des réformes et la recherche du consensus doivent prévaloir aux visions du big bang et à la démarche dictatoriale. En effet, une application ponctuelle et brutale des réformes com-

porterait non seulement d'importants coûts d'ajustement, mais aussi un effet d'irréversibilité empêchant de mener des actions correctives opportunes.

Si les réformes institutionnelles sont indispensables au développement, il est aussi indispensable de garantir et de consolider ce développement en réalisant l'intégration régionale dans l'objectif de constituer de vastes ensembles régionaux viables. Une vaste littérature existe sur cette question (Pidika et Tchouassi 2005 ; CEA 2000; MKandawire et Soludo 1999 ; Banque Mondiale 1989, etc.). L'intégration régionale est une problématique fondamentale du développement en Afrique et dans ce processus, l'État y joue un rôle de premier plan. C'est ainsi que Arsène Mwaka Bwenge, dans le chapitre 4 intitulé « D'une CEPGL à une autre : quelles alternatives dans les stratégies actuelles d'intégration et de coopération pour le développement ? », examine la situation dans la région des grands lacs et fait un diagnostic cinglant du processus d'intégration régionale dans cette zone. Il montre que les initiatives prises dans le passé ont abouti à l'échec parce que l'instabilité et la gestion chaotique dans un État membre se sont répercutées à l'échelle des projets communautaires au niveau des secteurs bancaire et énergétique et conduit ces projets à la faillite. La relance du processus d'intégration régionale s'appuyant sur les projets économiques risque de connaître le même échec si des cadres et mécanismes institutionnels pertinents ne sont pas mis en place pour prévenir et régler les conflits politiques qui surgissent entre les États de la région des grands lacs. Ainsi, il revient aux États de la sous-région de penser ces mécanismes de régulation politique avant tout projet d'intégration économique. La stabilité politique des États et la sécurisation de leurs relations sont une priorité pour tout projet de développement économique dans une région marquée par une longue chaîne de conflits et guerres internes et externes aux conséquences ruineuses. Par ailleurs, toute nouvelle construction régionale doit dépasser le cadre élitiste des anciennes constructions, car même pendant les périodes de crise grave entre les différents États, les échanges transfrontaliers sont demeurés intenses entre les populations de cette région. Ainsi, la nouvelle construction doit être un projet d'intégration sociétal où les dynamiques sociales, économiques, politico-sécuritaires et culturelles au niveau local doivent être valorisées.

Les économies africaines ont besoin de l'intégration régionale et d'un leadership qui ait une grande vision pour le développement.

Les économies africaines, de productrices de matières premières à productrices de biens manufacturés : quelles stratégies pour l'industrialisation ?

L'industrialisation est un impératif pour le développement des économies africaines. Croire que celles-ci pourraient se développer en produisant et exportant seulement des matières premières est une grave illusion qui a d'ailleurs jusqu'à maintenant conduit à l'échec les stratégies et politiques de développement sur le

continent. Les quelques expériences qui semblent donner des résultats positifs comme celles de l'Afrique du Sud, de Maurice, de la Tunisie, du Maroc et de l'Égypte montrent clairement qu'elles se sont basées sur la promotion des industries manufacturières, même quand ces pays étaient dotés d'importantes ressources naturelles. Ainsi, les modèles de croissance et de développement basés sur l'exportation de matières premières ont clairement fait la démonstration de leurs limites. Certains économistes attribuent l'instabilité politique actuelle en Afrique au fait que les économies se basent sur la production et l'exportation des ressources naturelles (Collier 1997). Les élites se contentent de capter la rente découlant de l'exploitation des ressources naturelles et négligent l'industrialisation et la manufacture des biens car ce processus exige l'instauration d'un cadre institutionnel complexe et la réalisation d'infrastructures viables ainsi que la formation d'un capital humain de qualité, autant de facteurs contribuant à favoriser l'accumulation et le développement des industries manufacturières.

La modestie des résultats des expériences d'industrialisation dans plusieurs pays du continent africain a été ainsi une conséquence du contexte économique propre à ces pays.

Dans le chapitre 5, « Industrialisation par substitution des importations en Afrique et compétitivité internationale : une revue critique », Siméon Maxime Bikoué montre que l'industrialisation par substitution des importations ISI, adoptée à partir des indépendances de 1960, a montré ses limites en Afrique. Les faibles résultats de cette stratégie ont été une conséquence d'une part de l'environnement économique non favorable des pays africains (dépendance technologique de l'étranger, étroitesse des marchés intérieurs, absence de la concurrence, économie de rente, etc.) et d'autre part de la nature même des investissements réalisés (surdimensionnement des projets, faible productivité, inadaptation technologique, etc.).

L'auteur préconise ainsi le recours à une nouvelle stratégie d'industrialisation qui, dans un contexte de mondialisation des économies et de concurrence internationale exacerbée, renforcerait la compétitivité des entreprises africaines. Il s'agit d'une part de s'approprier sa propre indépendance technologique en partant d'un potentiel scientifique et technique autonome fondé sur l'appui public aux activités de recherche scientifique, et d'autre part, de dépasser l'insuffisance de la demande intérieure en diversifiant les débouchés, premièrement au niveau régional à travers une intégration économique avec les pays voisins dans une logique de coordination des efforts de développement, et deuxièmement, en s'imposant sur le marché mondial à travers l'exportation des produits sur lesquels ces pays disposent d'avantages spécifiques en termes de ressources naturelles et de main-d'œuvre.

La réussite de ce processus d'industrialisation et d'implantation des entreprises manufacturières exige que soit pensée et appliquée une stratégie de développement basée sur la différenciation des produits et des marchés, l'intégration des

filières de production et une coopération étroite entre le secteur public et privé. En ce sens, une plus grande intégration des opérations approvisionnement-production-marché et une réduction du temps dans l'articulation de ces opérations sont devenues une nécessité d'autant plus que la mondialisation a accentué la concurrence internationale en réduisant le temps et la distance (Torres 2001). Dans le chapitre 6, « La contribution à l'intégration des sous-traitants marocains du secteur textile-habillement à la logique des donneurs d'ordre étrangers », Abdellali Naciri Bensaghir présente le rôle important joué par la filière textile-habillement dans l'économie du Maroc avec 1700 entreprises et 44 pour cent des effectifs industriels. Il montre la nécessité pour les fabricants marocains de répondre aux exigences de quantité, qualité et délai de livraison des produits aux firmes étrangères pour conserver leur avantage concurrentiel face aux producteurs d'Europe de l'Est et d'Asie. Dans ce schéma, l'organisation logistique (transport, stockage, échange de données informatisées, etc.) constitue l'élément de base de toute nouvelle stratégie concurrentielle des exportateurs marocains des produits de la filière textile et habillement. Le transport (terrestre, maritime) doit permettre une plus grande fluidité de circulation des flux de produits (importations de matières premières et exportations de produits finis). Les supports informationnels doivent permettre d'accélérer les échanges d'informations sur les produits entre les fabricants et l'administration douanière d'une part et les fabricants et les donneurs d'ordre étrangers d'autre part. L'auteur met en évidence les limites de la stratégie des fabricants textiles cantonnés dans la seule production et la nécessité d'un redéploiement stratégique axé sur le passage de la sous-traitance à la co-traitance. Ce passage nécessite la prise en charge des tâches de production et d'acheminement des produits, la diversification des produits offerts et l'organisation des producteurs en réseau. L'écoulement ne devrait plus être laissé sous la responsabilité du donneur d'ordre. Désormais, les producteurs textiles devraient combiner les deux activités de production et de distribution, et ainsi améliorer leur marge et leur positionnement sur le marché. L'une des conditions pour y arriver est le renforcement du partenariat secteur public/secteur privé afin d'améliorer les infrastructures de transport et de faciliter les procédures douanières.

Le partenariat entre le secteur public et privé est le moyen privilégié pour l'industrialisation et la promotion des industries manufacturières en Afrique. Le continent dispose d'un tissu de micro, petites et moyennes entreprises qui ont besoin d'un encadrement et de développer des relations de réseau avec les grandes entreprises. En Asie, on observe un net développement des réseaux liant les PME aux grandes entreprises, situation qui diffère de l'Afrique marquée par une nette faiblesse des liens résilières inter-entreprises. Or le partenariat à travers la constitution de réseaux a contribué au développement industriel des pays asiatiques. Jacques Bigala dans le chapitre 7, « Le rôle de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans la promotion des partenariats innovants : cas de l'Association

Pointe-Noire industrielle (APNI) au Congo-Brazzaville », s'interroge sur le rôle que peut jouer les institutions intermédiaires telles que les chambres de commerce et d'industrie dans le développement de partenariats innovants dans un contexte marqué par l'évolution du rôle des acteurs non étatiques, en s'appuyant sur une expérience concrète expérimentée au Congo. En effet, la chambre de commerce de Pointe-Noire a initié la création d'un réseau comprenant les grandes entreprises pétrolières et bancaires, les PME, la Mairie ainsi que les représentants de l'État. Ce réseau dispose d'un fonds permettant de financer les projets d'investissements des PME, des centres professionnels de gestion qui assistent les PME dans la gestion comptable, financière et commerciale. Il met aussi en relief les contraintes à surmonter : doter l'APNI d'un budget de fonctionnement, éduquer les PME dans l'esprit d'échanges d'expériences, améliorer les services publics et les infrastructures par l'État afin de créer les bases de la compétitivité des entreprises. L'auteur conclut que malgré les difficultés rencontrées (modestie des moyens, faible assistance de l'État aux PME), l'action des chambres de commerce et d'industrie peut constituer un cadre propice à l'épanouissement des PME.

Si l'exportation de biens manufacturés doit être une composante importante de la stratégie de développement, on doit aussi prendre en compte une autre dimension qui caractérise les économies africaines, l'existence d'un vaste secteur de micros entreprises appelé secteur informel. La littérature montre que ce secteur est marqué par un dynamisme élevé et est aujourd'hui le seul qui lutte contre la paupérisation en créant des emplois face à un secteur moderne hypertrophié, souvent constitué de quelques filiales de grandes firmes multinationales soumises aux stratégies internationales de leur société mère implantées à l'étranger. Dans le chapitre 8 « Économie populaire et lutte contre la pauvreté au Congo Brazzaville : prôner un développement durable du bas vers le haut », Gaston Nkouika-Ndigani-Nkita, tire la sonnette d'alarme sur le secteur informel sur la base de l'observation sur le terrain d'activités exercées par les agents économiques de base au Congo. Il pense que les analystes ont tendance à négliger l'apport de celui-ci dans le processus de développement. Le développement durable est impossible en Afrique sans un meilleur accès aux ressources, sans encourager l'investissement productif, sans favoriser l'épargne intérieure, sans une utilisation rationnelle des fonds investis et une participation de tous les agents économiques indépendamment de leur taille. Il souligne l'impérieuse nécessité de changer de modèle de développement. Il faut adopter un modèle qui mette l'accent non pas sur l'insuffisance de ressources disponibles, mais sur leur meilleure utilisation en mettant en œuvre des programmes offrant des opportunités aux populations défavorisées du monde urbain et rural. Face à la situation complexe résultant des stratégies inappropriées appliquées sur le continent africain, les conséquences de l'urbanisation et l'incapacité du secteur moderne à satisfaire les besoins de toutes les couches sociales de la population, l'économie du secteur informel constitue une ré-

ponse relativement appropriée dans le cadre d'une stratégie d'auto promotion des agents de base considérés comme des « entrepreneurs » capables d'adopter rapidement et de diffuser le changement. Pour l'auteur, le développement ne peut être conçu exclusivement selon une logique du haut vers le bas (politique des grands projets), mais également du bas vers le haut à travers l'appui à l'économie populaire.

Comment financer le développement africain ?

La question du financement est au centre de la problématique du développement des économies africaines. Elle a constitué, jusqu'à présent, une sérieuse entrave empêchant les pays africains de disposer de ressources stables et suffisantes pour soutenir leurs stratégies de développement. La dette extérieure qui devait financer le développement s'est avérée être un véritable goulot d'étranglement. Elle a alimenté les comptes privés et la fuite des capitaux, entraîné d'énormes dysfonctionnements des finances publiques, accentué la dépendance des États face à l'extérieur. D'autres alternatives ont été envisagées pour le financement du développement en Afrique. Une de celles-ci s'appuie sur la microfinance. Les institutions de microfinance sont présentées comme un moyen de collecter l'épargne populaire et de réaliser grâce à ces dépôts des microcrédits auprès des petites, moyennes et micro entreprises. Ce type d'entreprise est présenté comme générateur d'emplois et de revenus et comme un instrument efficace dans la lutte contre la pauvreté (Touhami Abdelkhalek et al. 2000). Toute la question est celle de savoir si la microfinance peut contribuer au développement. L'analyse faite par certains auteurs montre que la microfinance possède un impact limité sur le développement. Elle contribue beaucoup plus à la survie des entreprises qu'à leur croissance (Diata, Bounou Bazika et Mouko 2005).

Dans les schémas actuels de financement, les recettes douanières constituent d'importantes ressources comptant pour 20 pour cent au moins des recettes budgétaires de l'État en Afrique. Elles sont utilisées non seulement pour assurer le salaire des fonctionnaires, mais aussi pour réaliser et entretenir les infrastructures économiques et sociales et remplir les missions du gouvernement. Or, dans le contexte de libéralisation commerciale impulsée par l'OMC et de celui des négociations entamées entre l'Union Européenne et les pays ACP pour la signature des Accords de partenariat économique (APE), ces recettes douanières sont menacées. C'est ce qu'explique Alain Douathe Koyangozo dans le chapitre 9 sur « L'impact de la libéralisation commerciale sur les finances publiques du Congo ». Il montre que l'application du principe de réciprocité contenu dans les APE devra entraîner la réduction et la suppression à terme des droits de douane dans les échanges entre les pays africains et l'Union Européenne. Ainsi, en s'appuyant sur l'exemple du Congo Brazzaville, il estime l'impact de la réduction de 10 points du tarif extérieur sur les recettes douanières de ce pays. Une telle réduction devrait entraî-

ner une chute de plus de 50 pour cent des recettes douanières de l'État. Face à cette situation, il recommande que les États africains adoptent une libéralisation graduelle et sélective afin de limiter l'écart de développement entre pays européens et pays africains. Une solidarité de ces États pendant les négociations commerciales s'avère nécessaire. Une chute brutale des recettes douanières aurait comme conséquence d'accentuer le déficit budgétaire et d'entraver le développement des pays africains.

Comme on peut le constater, les ressources publiques jouent un rôle de premier plan dans le financement du développement. Ces ressources sont considérables pour les pays africains possédant d'importantes richesses pétrolières. Au cours de la période actuelle de boum du cours du pétrole sur le marché mondial, ces ressources financières ont décuplé. La grande question est celle de savoir comment les énormes excédents générés par le pétrole peuvent-ils servir au financement du développement africain ? Alexandre Tordeta Ratebaye tente d'apporter une réponse à cette question en analysant l'expérience du Tchad. Dans le chapitre 10 portant sur « L'utilisation viable des ressources africaines pour le développement : le cas du pétrole tchadien », l'auteur présente les expériences d'autres pays africains où la contribution des ressources pétrolières au développement a été très limitée dans la mesure où les revenus pétroliers ont eu souvent un effet déstructurant sur le tissu économique. Ils ont entraîné la marginalisation des productions non pétrolières, l'inefficacité et la faible productivité des dépenses publiques et le développement des activités de rente. Il note cependant l'originalité du projet Tchadien basé sur un dispositif législatif et institutionnel qui consacre le partenariat entre l'État, les compagnies pétrolières, la société civile et les institutions financières internationales et fixe les règles d'affectation des revenus pétroliers. Ainsi 80 pour cent des revenus devront être alloués aux secteurs considérés comme prioritaires à savoir l'éducation, la santé, les affaires sociales, les infrastructures, le développement rural, l'environnement et les ressources en eau. Par ailleurs, un collège composé des représentants du Gouvernement et de la société civile a été constitué. Il est chargé de vérifier, d'autoriser et de contrôler les décaissements des comptes spéciaux et le décaissement des fonds.

Il relève aussi les insuffisances du dispositif législatif qui ne couvre pas les revenus indirects, les gisements en exploration et qui affecte seulement une part modique au développement de la région productrice de pétrole (5 pour cent). Il rappelle s'agissant de ce dernier point les problèmes auxquels est confronté le Nigeria du fait de la rébellion dans la zone pétrolière du Delta parce que cette dernière s'estime lésée dans le partage des revenus pétroliers. Dans l'avenir, l'expérience originale du Tchad devra faire l'objet d'une attention particulière dans l'analyse de ses atouts et faiblesses pour en tirer des leçons utiles en matière de financement du développement à partir des excédents générés par l'exploitation d'une ressource naturelle.

L'appui extérieur aux efforts de financement peut venir également des transferts des migrants vers l'Afrique. Ces transferts dans certains pays comme le Nigeria, le Maroc, le Sénégal, le Mali, l'Éthiopie, etc. constituent des sommes considérables qui contribuent à financer des activités économiques et sociales et réduire le déficit de la balance des paiements. En 2004, les pays de l'Afrique subsaharienne auraient reçu l'équivalent de 6,1 milliards de dollars sous la forme de transferts de fonds des travailleurs migrants qui dépasseraient largement certains flux provenant de l'aide publique au développement. Gérard Tchouassi, dans le chapitre 11, « L'argent de la diaspora et le financement des infrastructures sociales urbaines et périurbaines de base en Afrique », souligne que l'accès aux services sociaux de base contribue à une amélioration notable des conditions de vie des populations africaines. Les mécanismes de financement des infrastructures sociales qui existent sont limités à un nombre réduit et ne peuvent pas contribuer à un développement social du fait des contraintes qui réduisent l'offre, les échéances et le nombre limité de bénéficiaires du financement provenant du système bancaire et des institutions de microfinance. Dans ces conditions, les fonds provenant des africains de la diaspora constituent un important complément au financement de l'habitat, des routes, des points d'eau potable, du système d'irrigation de l'agriculture, des structures sanitaires et scolaires, etc. dans les villes et les villages africains. Ces transferts contribuent incontestablement au développement socio-économique. Ils peuvent aider à concevoir une politique de co-développement où actions publiques et actions associatives oeuvrent pour le développement local notamment celui des infrastructures de base. Cependant, l'auteur fait le constat qu'il existe une absence de réflexion dans le domaine de l'ingénierie financière pour imaginer des mécanismes formels pertinents permettant de mieux canaliser les fonds transférés par les migrants africains.

L'effort d'intégration des pays africains doit être également consolidé par la mise en place d'un système bancaire et financier qui répond aux exigences des besoins de financement des économies africaines. Le contexte actuel est marqué par l'existence d'un système monétaire et financier international caractérisé par de graves distorsions. À cause du dollar, monnaie de règlement international, le déficit de la balance des paiements des USA n'est pas résorbé par des recettes d'exportations accrues ou des crédits à l'étranger, mais par une simple émission monétaire.

Dans le chapitre 12, « Fondements analytiques et propositions d'une banque centrale et d'une monnaie africaine commune », Koffi Sodokin analyse les principes et les règles de l'économie internationale qui justifient l'initiative de réformer l'environnement monétaire et financier africain. La nécessité de cette réforme trouve son fondement dans la loi de l'économie de l'échange international selon laquelle les exportations servent à payer les importations. La réforme vise à assurer l'articulation entre les systèmes monétaires et financiers nationaux et régionaux et le système global africain. Une fonctionnalité efficiente de cette articulation

nécessite la mise en place d'une banque centrale africaine commune et d'une monnaie africaine commune supranationale. Ce nouveau système devrait ouvrir des perspectives nouvelles dans le financement des économies africaines.

Quelles perspectives pour les économies africaines ?

Les perspectives qui se présentent pour les économies africaines peuvent s'éclaircir à condition que celles-ci s'orientent vers la diversification d'une part et défendent une plus grande protection de leurs industries dans un contexte où la mondialisation pousse l'Afrique, contre son gré, à une plus grande ouverture de son marché domestique. Cette tentative débutée depuis les années 1990 dans le cadre de l'ajustement structurel s'est avérée suicidaire pour les économies africaines.

Aujourd'hui, après le constat de l'impasse dans laquelle se retrouvent les économies africaines, de nombreuses idées innovantes émergent et sont exprimées par les contributeurs du présent ouvrage pour édifier de nouvelles stratégies de développement. Celles-ci s'appuient sur l'expérience réussie des pays d'Asie et d'Amérique Latine, sur une nécessaire réforme de l'État et un engagement plus poussé de celui-ci dans l'impulsion du développement. Les intellectuels africains sont interpellés afin qu'ils assument leurs responsabilités en produisant de nouvelles connaissances novatrices susceptibles d'être appropriées par les décideurs de l'État, du secteur privé et de la société civile. La question de l'industrialisation et de la diversification des économies africaines est de nouveau soulevée face à une spécialisation étriquée ayant accru la vulnérabilité aux chocs et marginalisé d'avantage le continent dans le commerce mondial (Collier 1997; CEA 2007). Il est demandé qu'une attention particulière soit accordée à ces milliers de micro-entrepreneurs qui constituent la dynamique des économies africaines. L'intégration régionale continue à susciter un vif intérêt sur les plans théorique et pratique. La stratégie d'intégration est de plus en plus considérée comme un élément incontournable pour le développement d'un continent constitué de pays de petite taille et en proie à une grande instabilité politique. La question du financement du développement revient à l'ordre du jour et de nouvelles idées sont émises pour mieux canaliser les ressources provenant des migrants ainsi que les recettes publiques et bâtir un système monétaire et financier plus viable.

Le développement n'est pas une fin en soi, c'est un processus de transformation long et complexe. Ce nouveau millénaire peut conduire à un changement quantitatif et qualitatif des économies africaines. Le CODESRIA en adoptant et en organisant la réflexion sur le thème des nouvelles alternatives au développement africain à sa 11e Assemblée générale de décembre 2005, témoigne une fois de plus de la grande vitalité de la pensée africaine et montre à l'élite intellectuelle, politique et économique la voie à suivre.

Plan de l'ouvrage

La structure de l'ouvrage est organisée en trois parties qui se présentent comme suit :

La première partie traite du rôle de l'État dans le développement de l'Afrique. Ce rôle est perçu comme vital dans le domaine de l'économie, des infrastructures et du capital humain (chapitre 1), dans la réforme des institutions (chapitre 2), dans l'ajustement des réformes (chapitre 3) et dans la mise en place des mécanismes favorisant la stabilité politique et garantissant la bonne marche de l'intégration régionale (chapitre 4).

La deuxième partie analyse les stratégies d'industrialisation devant conduire au développement des pays africains. L'exigence de développer les exportations de biens manufacturés (chapitre 5), la diversification des produits et des marchés et l'articulation entre la production et la distribution (chapitre 6), la mise en place d'un réseau comprenant les grandes entreprises, les petites, l'État (chapitre 7), la nécessité de prendre en compte les micro-entreprises et les agents de base du secteur informel dans les stratégies de développement (chapitre 8), constituent l'essentiel des analyses de cette partie.

La troisième partie aborde la problématique du financement du développement. Les réflexions mettent l'accent sur l'impact négatif de la libéralisation commerciale sur les ressources financières de l'État (chapitre 9), sur l'enjeu d'une allocation efficiente des ressources générées par l'exploitation d'une ressource naturelle (chapitre 10), sur l'importance de mieux canaliser les transferts des migrants pour améliorer les infrastructures économiques et sociales (chapitre 11), ainsi que sur la nécessité de construire une nouvelle architecture monétaire et financière (chapitre 12).

Références

- Abdelkalek, T., Fischer, K., Sinzogan, C., Barona, B. Lamberte and M, Côté, D., 2000, *Microfinance, a Market Approach*, April, Quebec: Laval University, Québec, CA.
- Akin Aina, T., Seithy, L., Chachage and Annan-Yao, E. (ed.), 2004, *Globalization and Social Policy in Africa*, Dakar : CODESRIA.
- Banque Mondiale, 1989, *L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable, Rapport*, Washington : Banque Mondiale.
- Boungou Bazika, J.-C., Makosso B., Dzaka-Kikouta T, Yila J., 2006, *La pauvreté au Congo et l'impact des politiques publiques, Rapport de recherche*, Nairobi : CREA.
- Diata, H., Boungou Bazika, J.-C. et Mouko, F., 2004, *La microfinance et le développement au Congo, Rapport de recherche*, Dakar : CODESRIA/IRD.
- CEA, 2007, *La diversification des économies africaines, Rapport*, Addis-Abeba : CEA. Collier, P., 1996, *Globalization : Implications for Africa*, in Iqbal and Khan (ed.), *Trade Reform and Regional Integration in Africa*, Chapter 6, Washington D. C. : IMF.
- Mkandawire, T. et Soludo, C., 1996, *L'Afrique, notre continent, notre avenir*, Dakar : CODESRIA/CRDI.
- Pidika et Tchouassi, G. (ed.), 2005, *Les crises en Afrique centrale et les stratégies de survie*, Dakar : CODESRIA.
- Torres-Blay, O., 2000, *Économie de l'entreprise, organisations et stratégie à l'aube de la nouvelle économie*, Paris : Economica.